

Le codage des actes au cabinet dentaire : Maîtrisez la CCAM

Dernière mise à jour : 23 octobre 2024

Vendredi 06 décembre 2024 | 14h – 18h

Organisme de formation :	CDF Formations
Formateur :	Dr Christophe BARBOU
Lieu :	VALENCE (26)
Durée de la formation :	4 heures - 0,5 jour
Type de formation :	Continue
Format de la formation :	Présentiel
Public visé et prérequis :	Chirurgiens-dentistes, assistants dentaires, secrétaires de cabinets dentaires. Aucun prérequis
Tarif chirurgien-dentiste adhérent les CDF :	190 €
Tarif chirurgien-dentiste non-adhérent les CDF :	300 €
Tarif assistant dentaire, secrétaire :	190 €
Prise en charge :	FIF-PL – OPCO-EP
Nombre de participants :	20 minimum - 50 maximum
Contact :	formations@lescdf.fr

INTRODUCTION

Cette formation vous permettra d'appréhender les subtilités d'utilisation de la CCAM pour l'activité en odontologie. Chirurgiens-dentistes comme assistants dentaires et secrétaires, la nomenclature des actes est utilisée au quotidien.

Mais, êtes-vous sûrs de la maîtriser parfaitement, d'en connaître les détails qui vous seront nécessaires pour l'optimiser ?

Afin de connaître un exercice serein, nous vous conseillons fortement de réaliser cette formation qui se déroulera sur une demi-journée.

OBJECTIFS

Maîtriser l'outil de classification des actes techniques médicaux.

S'approprier les règles de codage et de la facturation.

Améliorer la codification des actes de la CCAM afin d'éviter les rejets de feuilles de soins (électroniques ou papier).

Éviter les contestations avec les patients ou les caisses d'assurance maladie.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active intégrant : jeux de questions-réponses, échanges et analyse de pratiques.

Supports : diaporama d'animation, pré- et post-tests de connaissance.

Livret pédagogique reprenant l'ensemble du contenu de la formation, remis à chaque participant.

PROGRAMME

Accueil à partir de 13H30

14H00 – 14H30 : Prise de contact, Présentation du déroulé de la formation

14H30 - 15H30 : Module 1 – Le codage des actes de diagnostic, de prévention, de soins conservateurs, d'endodontie, de restaurations partielles

15H30 - 15H45 : Pause

15H45 - 17H30 : Module 2 – Le codage des actes en prothèse, parodontologie, implantologie

17H30 - 18H00 : Conclusion



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Recueil des besoins et attentes des participants par questionnaire en amont de la formation.
Évaluation tout au long de la formation en lien avec les objectifs pédagogiques.
Pré- et post-tests d'autoévaluation des connaissances, quizz pendant la formation.
Questionnaire de satisfaction.

MODALITÉS D'INSCRIPTION & DÉLAIS D'ACCÈS

1 : Inscription et règlement en ligne possibles, via la page de la formation sur notre site.

2 : Une confirmation d'inscription vous est envoyée par courriel à réception du formulaire complété et du règlement.

3 : 15 jours avant la formation, vous recevrez par courriel votre convocation avec tous les éléments pour participer à la session.

4 : Vous recevrez sous 7 jours après vos attestations de présence et de règlement.

- *Délai d'accès : les demandes d'inscription peuvent être envoyées jusqu'à 30 jours avant le début de la formation, en fonction des places disponibles. Pour plus d'informations sur les délais des sessions indiquées « complet », merci de nous contacter.*
- *Pour les conditions d'annulation, vous référer aux Conditions Générales de Vente, téléchargeables sur notre site.*

FINANCEMENT & PRISE EN CHARGE

Pour les praticiens libéraux > FIF-PL :

Dossier de prise en charge à réaliser sur l'espace personnel FIF-PL fifpl.fr au maximum 10 jours après le début de la formation.

- Les frais pédagogiques sont à nous régler. Le FIF-PL vous verse le financement à l'issue de la formation, sur présentation de l'attestation de présence et de règlement qui vous sera remise.

*Formation susceptible d'être prise en charge

Pour les salariés > OPCO-EP : selon barème annuel, renseignements sur www.opcoep.fr

- Informations utiles :
 - NDA de CDF Formations : 11 75 43379 75
 - Lieu : Organisme de formation
 - Modalité d'exécution : présentiel
 - Intitulé du stage : « Le codage des actes au cabinet dentaire : Maîtrise la CCAM »
 - Dates de début et de fin : 06 décembre 2024 à 14h au 06 décembre 2024 à 18h
 - Durée en heures par stagiaire : 4
 - Durée en jours par stagiaire : 0,5
 - *Le montant HT est égal au montant TTC*
 - Vous aurez également besoin de la convention de formation, téléchargeable sur notre site, ainsi que de ce programme.
- Dans le cadre d'un financement DPC, FIF-PL ou OPCO-EP, n'hésitez pas à nous contacter afin que l'on vous accompagne dans vos démarches de prise en charge.
- *Notre tutoriel est disponible en téléchargement sur notre site ; il vous aidera à finaliser vos démarches auprès des organismes financeurs.*

CDF FORMATIONS, DES FORMATIONS PENSÉES POUR TOUS !

Nous sommes à votre écoute, si vous êtes en situation de handicap, contactez notre Référent Handicap : formations@lescdf.fr.

